

# Tarification école de musique municipale et de danse de villeneuve d'Ascq ADULTES

Tranche	Quotient fiscal villeneuvois	Parcours diplômant Instruments rares (parcours études et parcours programmes)	Parcours diplômant autres instruments (parcours études et parcours programmes)	Parcours unique	Pratique deuxième instrument (parcours études et parcours programmes)
		à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription
		comprend : formation musicale 1h30/semaine formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine	comprend : formation musicale 1h30/semaine formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine	comprend : formation musicale <b>seule</b> 1h30/semaine ou formation instrumentale <b>seule</b> 30 min/semaine ou pratique collective <b>collective seule</b> 1h/semaine ou atelier <b>seul</b> 1h/semaine	comprend : formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine
1	0 € à 8 900€	60 €	70 €	40 €	40 €
2	8901 € à 10 417€	70 €	80 €	50 €	50 €
3	10 418 € à 12 744€	80 €	90 €	60 €	60 €
4	12 745 € à 15 527 €	90 €	100 €	70 €	70 €
5	15 528 € à 19 255 €	100 €	110 €	80 €	80 €
6	19 256 € à 21 777 €	110 €	120 €	90 €	90 €
7	21 778 € à 25 257 €	120 €	130 €	100 €	100 €
8	25 258 € à 30 000 €	130 €	150 €	110 €	110 €
9	plus de 30 000 €	140 €	170 €	120 €	120 €
Tarif unique non villeneuvois		300 €	500 €	350 €	300 €

Les instruments rares sont : harpe, accordéon, basson, flûte à bec, Bao Pao

La pratique du deuxième instrument est autorisée après validation d'un premier cycle d'un premier instrument et sous réserve de place disponible

Dans le parcours unique, sur le choix de l' instrument seul il faudra pouvoir justifier d' une validation d' un second cycle de formation musicale ou justifier de la pratique dans un autre établissement ou autre structure.

## Forfait location d'instrument :

50 Euros tarif unique villeneuvois

100 euros tarif unique non villeneuvois

## Tarification école de musique municipale et de danse de villeneuve d'Ascq ENFANTS

Tranche	Quotient fiscal villeneuvois	Parcours découverte Eveil artistique	Parcours diplômant Instruments rares (parcours études et parcours programmes)	Parcours diplômant autres instruments (parcours études et parcours programmes)	Parcours unique	Pratique deuxième instrument (parcours études et parcours programmes)	Danse enfant
		jusque 6 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription	enfants à partir de 12 ans au moment de l'inscription	Jusque 12 ans au moment de l'inscription
		Comprend : éveil musical 1h/semaine	comprend : formation musicale 1h30/semaine formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine	comprend : formation musicale 1h30/semaine formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine	comprend : formation musicale <b>seule</b> 1h30/semaine ou formation instrumentale <b>seule</b> 30 min/semaine ou pratique collective collective <b>seule</b> 1h/semaine ou atelier <b>seul</b> 1h/semaine	comprend : formation instrumentale 30 min/semaine pratique collective 1h/semaine	comprend : cours de danse 1h/semaine au choix : danse classique ou urbaine
1	0 € à 8 900€	30 €	40 €	50 €	40 €	40 €	50 €
2	8901 € à 10 417€	40 €	50 €	60 €	50 €	50 €	60 €
3	10 418 € à 12 744€	50 €	60 €	70 €	60 €	60 €	70 €
4	12 745 € à 15 527 €	60 €	70 €	80 €	70 €	70 €	80 €
5	15 528 € à 19 255 €	70 €	80 €	90 €	80 €	80 €	90 €
6	19 256 € à 21 777 €	80 €	90 €	100 €	90 €	90 €	100 €
7	21 778 € à 25 257 €	90 €	100 €	110 €	100 €	100 €	110 €
8	25 258 € à 30 000 €	100 €	110 €	130 €	110 €	110 €	130 €
9	plus de 30 000 €	110 €	120 €	150 €	120 €	120 €	150 €
Tarif unique non villeneuvois		180 €	200 €	400 €	350 €	300 €	400 €

Les instruments rares sont : harpe, accordéon, basson, flûte à bec, Bao Pao

La pratique du deuxième instrument est autorisée après validation d'un premier cycle d'un premier instrument et sous réserve de place disponible

Dans le parcours unique, sur le choix de l' instrument seul il faudra pouvoir justifier d' une validation d' un second cycle de formation musicale ou justifier de la pratique dans un autre établissement ou autre structure.

### Forfait location d'instrument :

50 Euros tarif unique villeneuvois

100 euros tarif unique non villeneuvois